

ce ne seroit que pour les faire mieux valoir, & les faire estimer davantage. Cette maxime a jusques ici si bien réüssi, qu'il y a peu de Souverains en Europe dependans pour le Spirituel du St. Siege, qui ne prodiguent volontiers de grands biens, pour pouvoir obtenir d'avoir seulement quelque creature dans le Sacré College, ou un protecteur parmi ceux qui sont revêtus de la Pourpre Romaine.

A l'égard du second, le St. Peres'en est réservé le nom *in Petto*; ainsi on ignore quel est l'heureux Prelat qui doit être revêtu de cette éminente dignité. Commentout est misterieux dans ce País, cette maniere de se réserver *in Petto*, doit avoir assurément son merite, & n'est pas établie sans quelques bonnes raisons.

Dans ce même Consistoire Sa Sainteté ne s'en est pas tenuë à ces seules marques de bonté, l'Evêché de Paestrine, dont étoit pourvû le Cardinal Spada, & dont il a été parlé ci-devant, a été conféré au Cardinal del Giudice, & par une Bulle extraordinaire, le Cardinal Gualtieri a été constitué protecteur de la Grande Bretagne, sans doute par rapport au grand attachement qu'il a paru avoir pour la personne du Chevalier de St. George pendant son séjour à Rome. On a fait à cette occasion de grandes rejoüissances & de belles illuminations pendant deux soirs consecutifs, & cette Eminence a reçu des compliments de toutes les personnes de distinction au sujet de cette nouvelle dignité.

V. Les affaires de Sicile sont toujours dans
le